



PLAN SYNOPTIQUE

NOTA: Ce plan est susceptible d'être modifié en fonction des nécessités techniques de la réalisation, en ce qui concerne les dimensions libres et équipements, les retombées, soffites, encoffrements, faux-plafonds, canalisations. Radiateurs ou convecteurs ne sont pas figurés et ne pourront fonder aucune réclamation en cas de présence. La surface habitable des logements peut varier en fonction des techniques de construction choisies, de l'établissement des plans d'exécution et des normes techniques. Ainsi il est expressément convenu qu'une tolérance de surfaces est admise. Toute variation de cote (tant au niveau d'une pièce que de la longueur totale) ou de surface entraînant des différences inférieures à 5% de la surface habitable vendue ne pourra fonder aucune réclamation. Les aménagements en pointillés sont donnés à titre indicatif.

SCCV SAINT ROCH